

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 11 décembre 2020 à 20h00

L'an deux mille vingt, le 11 décembre, à 20 heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M JOUILLEROT Gérard, maire.

Etaient présents : Gérard JOUILLEROT, Marcel SALLES, Gilles PETIT, Magali SCHNEIDER, Martial VAUTHERIN, Claude INVERNIZZI, Mélitine BONDENET, Véronique DELAGRANGE, Jérôme GUENOT, Julia ROBERT, Florence SUZANNE, Jean-Paul VAUTHERIN, Jérôme VIVOT.

Absences excusées : Nathalie HOUILLON, Romain PRETET.

Jérôme VIVOT a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation CR du CM du 23.10.2020

1. Annulation délibération n°58.2020 – *Délégué commission de révision liste électorale*
2. Validation de la révision des Attributions de Compensation 2020
3. Adhésion au groupement de commande pour l'achat des masques avec la CC2VV
4. Positionnement sur le transfert de compétence PLU à la CC2VV
5. Convention de référencement Téléassistance ADMR
6. Désaffectation et Déclassement du domaine public communal de la mairie de Tournedoze
7. Attribution création site internet
8. Demande de subventions
9. Information et questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 octobre 2020

Adopté à l'unanimité.

1. Annulation de la délibération n°58/2020 – Délégué commission de révision liste électorale

Lors du conseil municipal du 11 septembre dernier, Claude INVERNIZZI avait été désigné délégué de la commission de révision de la liste électorale. Etant maire délégué, M INVERNIZZI ne peut pas postuler à cette commission.

M Jérôme GUENOT est volontaire pour le remplacer.

Votants:12

Pour: 12

Pour information : Mme ROGNON Sylvie et Mme ELIE Agnès compléteront la commission.

- 20 h15, arrivée de Mme SCHNEIDER Magali.

2. Validation de la révision des Attributions de Compensation 2020

M le Maire informe que pour la Commune d'Anteuil, les AC définitives de la commune s'élèvent à 114 332 € (dont 15 000 € de frais générés par la réorganisation du service « secrétariat comptabilité ») Ces attributions de compensations sont reversées chaque année par la CC2VV dans le cadre de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique)

Vote à l'unanimité

3. Adhésion au groupement de commande pour l'achat des masques avec la CC2VV

Au déclenchement de l'état de crise sanitaire liée au Covid-19, la commune a adhéré à l'achat groupé de masques avec la CC2VV. Il convient d'autoriser M le Maire à signer la convention entre la commune et la CC2VV.

Vote à l'unanimité

4. Positionnement sur le transfert de compétence PLU à la CC2VV

Il apparaît prématuré de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'Urbanisme. En effet, un travail préparatoire au transfert du PLU devrait être conduit pour définir une vision commune qui permettra d'engager dans le futur, l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la CC2VV.

Vote à l'unanimité

5. Convention de référencement Téléassistance ADMR

Pour sécuriser les personnes fragilisées par l'âge, victimes de maladie, d'isolement ou handicap, la structure Filien des services ADMR propose la mise en place de la téléassistance.

La présente convention débouchera par la prise en charge par la commune, des frais d'installation et de dossier à hauteur de 30 € pour les futurs bénéficiaires de la commune.

Vote à l'unanimité

6. Désaffectation et Déclassement du domaine public communal de la mairie de Tournedoiz

Lors du conseil municipal du 11 septembre 2020, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le choix de vendre la Mairie de Tournedoiz.

Afin de continuer la démarche, il convient de constater la désaffectation du bien et ensuite procéder à son déclassement afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Après délibération, le Conseil municipal ayant constaté la désaffectation, se prononce pour le déclassement de la mairie de Tournedoiz

Vote à l'unanimité

7. Attribution création site internet

La commune a décidé de confier la création de son site internet à ORIGAMI SOLUTION pour un coût de 300 € à la signature, puis 30 € par mois.

Vote à l'unanimité.

8. Demande de subventions

La demande émane du Football Club ClervalAnteuil. Sur proposition du maire, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention 2020 de 1 500 €.

Vote à l'unanimité

9. Informations diverses

*- Colis des Aînés: Les circonstances sanitaires nous obligeant à annuler le repas des anciens, des colis seront distribués pendant les fêtes de fin d'année.

*- Réalisation et pose de panneaux signalétiques de la Sté VIPP Philippe par la commune.

*- La rénovation des escaliers extérieurs de l'église d'Anteuil coté sacristie est terminée.

Coût des travaux : 3840,65 € ttc par la sté ERIGE.

*- Plusieurs demandes de devis sont en cours pour :

- La rénovation de la porte du lavoir ainsi que la réfection du monument aux morts d'Anteuil.

- Réalisation d'une main courante entrée de l'église d'Anteuil.

- Rénovation des douches du stade.

*- Un contrôle de débit et de pression des poteaux incendie a été réalisé sur les 3 sections par la Sté FCSI pour un coût de 870 €. 29 poteaux sont répertoriés sur la commune.

*- Les inscriptions pour l'affouage 2021 se prendront en mairie d'Anteuil.

La séance est levée à 22h50.

Le Maire,

Gérard JOUILLEROT



